octeha
TERRITOIRES - HABITAT - AFFÉNAGEMENT

PREFECTURE DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES :

CEVENNES AU MONT-LOZERE

communauté de communes DES CÉVENNES AU MONT LOZÈRE

OCTÈHA
à Rodez :
Carrefour de l'Agriculture
12026 Rodez Cédex 9
Tel: 05 65 73 65 76
à Mende :
10 Bd. Lucien Arnault
48000 Mende
Tel: 04 66 31 13 33

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE SAINT-GERMAIN DE CALBERTE

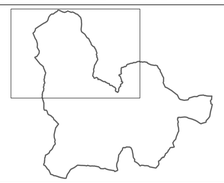

Cartes des contraintes : 1 / 5000°
- planche 6.5a
- planche 6.5b
- planche 6.5c

ELABORATION

Prescrit le :
5 juillet 2016
Approuvé le :
24 septembre 2019
Exécutoire le :

VISA
Vu le 30 septembre 2019
Le Président,
Jean JALADIN

Modifications - Révisions - Mises à jour

Carte des contraintes
1:5000

6.5a

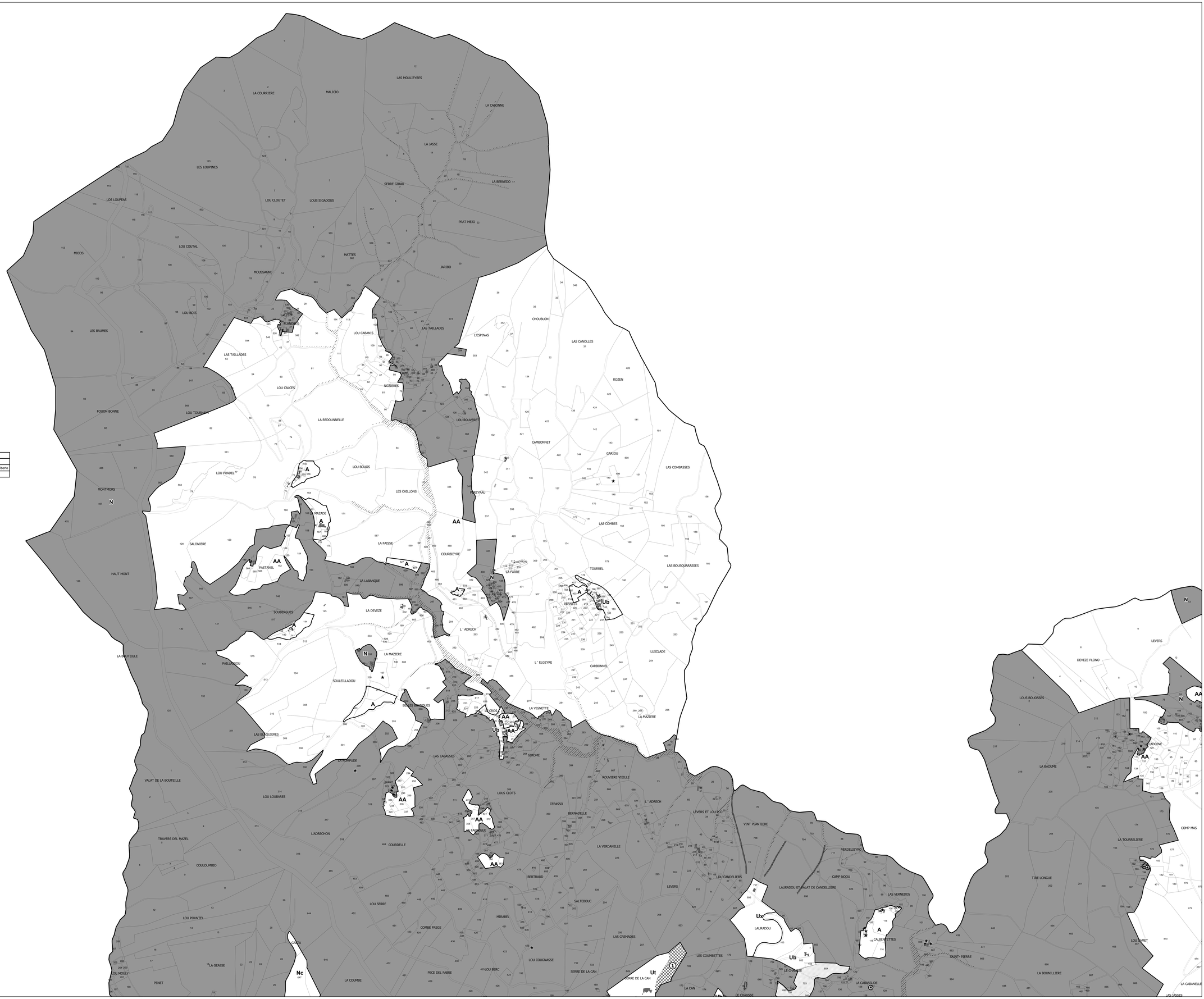

Légende

- Limites de zone
- Zone (U et AU) à urbaniser sous la forme d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble et dans le respect des OAP
- Emplacements réservés
- Enveloppe des Zones Inondables - PPRI des bassin des Gardons et du Luech en Lozère (enveloppe reportée à titre indicatif - pour le zonage réglementaire se référer au PPRI joint en annexe 6.1)
- Eléments de paysage (haies), repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de patrimoine bâti (murets, rus), repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Eléments de patrimoine (bâti et paysager), repérés au titre de l'article L.151.19 du CU
- Bâtiments désignés au titre de l'article L.151.11.2 du CU
- Parcelle identifiée au titre de l'article L.151-23 du CU et faisant l'objet de mesures compensatoires
- Risque de retrait et gonflement des argiles - Se référer aux dispositions générales du règlement (Source : BRGM)

Pour la numérotation associée, se référer à : l'annexe 1 du rapport de présentation

ER	Vocation	Surfaces	Benef	Localisati
1	Renouvellement de la STEP $et création d'une voirie d'accès	11356.543	Commune	Serre de la Can
2	Aménagement de l'espace dans le cadre de $l'aménagement du pré de l'ancien foyer Sarah Bonnar	42.657	Commune	Bourg de Saint-Germain de $Calberte
3	Aménagement de l'espace public	38.374	Commune	Bourg